

06.2023

geroDOSSIER

PHoto © Aboodi Vesakaran – pexels.com

LES ÉLECTIONS AU LUXEMBOURG FOCUS SUR LES SENIORS

WAHLEN IN LUXEMBURG

SENIOR*INNEN IM FOKUS

DE *Deutsche Version auf Anfrage*

En 2023, le Luxembourg se place sous le signe des élections. Outre les élections communales du 11 juin, les élections législatives auront également lieu le 8 octobre. Dans ce dossier, nous nous penchons donc sur le fonctionnement de notre système démocratique et sur ses particularités.

En outre, nous avons demandé aux partis politiques luxembourgeois de se prononcer sur la forme que pourrait prendre une politique moderne vis-à-vis des seniors et sur les points sur lesquels ils devraient mettre l'accent. Une enquête auprès des lecteurs de GERO a également fourni quelques indications intéressantes.

Le dossier a été réalisé par Nadia Bemtgen et Vibeke Walter.



La démocratie se vit par la participation

Le Zentrum fir politesch Bildung (ZpB), créé en 2016, est actif à de nombreux niveaux afin de mieux faire comprendre le paysage politique luxembourgeois au grand public, mais aussi le fonctionnement et l'importance des processus démocratiques.



Photo © ZpB

Comment peut-on définir la démocratie en termes simples ?

Marc Schoentgen : Démocratie se traduit du grec par « règne du peuple ». Elle décrit tout d'abord une forme de vie commune ou un système selon lequel un pays s'organise au niveau politique. En même temps, la démocratie définit la manière dont les décisions sont prises au sein d'une société. C'est une forme de gouvernement où ce n'est pas une personne ou un groupe qui décide seul et pour une durée illimitée, mais des électeurs qui désignent leurs représentants pour une période limitée. Ces représentants élus par le peuple sont soumis à des organes de contrôle, tel qu'un système judiciaire effectif, ainsi qu'à certaines règles de conduite auxquelles ils doivent se conformer. S'ils ne le font pas, ils doivent affronter les conséquences correspondantes et risquent de perdre leur mandat politique.

N'est-ce pas aussi un privilège de vivre dans une démocratie ? En d'autres termes, la démocratie nous semble-t-elle parfois trop évidente ?

M. S. : Pour nous, en Europe occidentale, la démocratie est certainement considérée comme une évidence, notamment parce qu'elle fonctionne bien depuis longtemps ici. Cependant, ce n'est pas le cas dans de nombreuses autres parties du monde. Et même en Europe, des pays comme la Russie, la Hongrie ou la Turquie connaissent des démocraties fragiles ou en danger, notamment parce que l'indépendance de la justice ou la liberté de la presse n'y sont pas garanties ou sont remises en question. Ces deux facteurs sont

Vibeke Walter s'est entretenue avec l'historien Marc Schoentgen, directeur du Zentrum fir politesch Bildung (ZpB) depuis sa création. La discussion a porté sur l'importance des élections et pourquoi la participation démocratique ne devrait pas s'y limiter.

également des caractéristiques fondamentales d'une démocratie fonctionnelle.

A quel point le système électoral luxembourgeois est-il démocratique, avec par exemple ses quatre circonscriptions électorales et des attributions de votes et de sièges qui varient en fonction de la densité de la population ?

M. S. : Le modèle électoral luxembourgeois est démocratique, mais cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas être modifié. Il y a certainement des choses que l'on pourrait remettre en question, comme par exemple l'âge de vote qui est fixé à 18 ans depuis les années 70. On peut discuter si l'abaissement à 16 ans pourrait éventuellement contribuer à la démocratisation d'un pays. De même, on peut se demander si la fixation légale du nombre de circonscriptions électorales et la répartition correspondante des députés reflètent encore la réalité démographique actuelle. C'est précisément ce qui caractérise une démocratie vivante. Celle-ci peut évoluer ou se moderniser et n'est donc pas statique ni immuable. Rien qu'au cours des cent dernières années, il s'est passé beaucoup de choses. En 1919, par exemple, le suffrage universel a été introduit aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Et en 1972,

dans le cadre de réformes sociales, l'âge de vote a été abaissé de 21 à 18 ans. Toutes ces mesures ont constitué de grandes étapes dans le développement du pays et de la démocratie. L'introduction du droit de vote général des étrangers au niveau communal et européen, décidée en 2015, en fait également partie, tout comme la réforme visant à moderniser la Constitution actuelle, qui entre en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Pourquoi le vote est-il obligatoire au Luxembourg et pourquoi n'est-il plus contraignant au-delà de 75 ans ?

M. S. : Sur ce point, mais aussi sur d'autres questions constitutionnelles, le Luxembourg s'est inspiré de la Belgique, où le vote est également obligatoire. Celui-ci peut éventuellement contribuer à maintenir un taux de participation suffisamment élevé pour obtenir des résultats représentatifs. Cependant, il est purement spéculatif de dire que ce serait la raison pour laquelle cette obligation n'a pas encore été abolie. Par ailleurs, on conserve le droit de vote tout au long de sa vie, même après l'âge de 75 ans. Il est possible que l'on ait voulu libérer les personnes âgées de l'obligation de vote en tenant compte des éventuelles restrictions, telles que la mobilité. La possibilité de voter par correspondance, désormais simplifiée, est une bonne alternative à cet égard. Le vote par correspondance peut être demandé sans justification supplémentaire via guichet.lu ou directement auprès de la commune concernée. Cela tient également compte de l'évolution de la société, dans laquelle certains citoyens ne sont plus assez mobiles en raison de leur âge ou, au contraire, d'autres seraient trop mobiles pour être présents sur place le jour des élections.

Si l'on compare les élections communales aux élections nationales : qui décide vraiment de quoi ?

M. S. : Les communes sont en principe compétentes pour tous les thèmes qui se déroulent au niveau local et qui concernent en particulier la vie quotidienne des citoyens. Il s'agit par exemple de l'entretien des bâtiments communaux, des routes et des écoles primaires, de l'organisation de l'approvisionnement en eau et en électricité, de l'élimination des déchets ou encore des plans d'urbanisme. L'une des particularités des élections communales est que, en fonction du nombre d'habitants, il existe soit un scrutin majoritaire, soit un scrutin proportionnel. Ce dernier concerne les grandes communes de plus de 3000 habitant-e-s, où le vote se fait sur base de listes électorales des différents partis. Il existe également des listes de citoyens qui peuvent être indépendantes des partis. Dans le système majoritaire, en revanche, des candidats individuels se présentent. La Chambre des députés, désignée lors des

élections nationales, décide de la politique nationale, notamment en matière d'économie, de politique sociale, de santé ou encore d'éducation.

Pourquoi est-il important de voter à tout âge, même à un âge avancé ?

M. S. : Les élections ne concernent pas seulement l'organisation de notre propre avenir, mais aussi celui de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. C'est ici que se décide l'orientation politique future au niveau communal, national ou européen. Chaque opinion et chaque voix comptent, indépendamment de l'âge. Une démocratie vit de la participation du plus grand nombre de personnes possible, car tout le monde est concerné par les décisions politiques. Notre vie à tous en dépend, même si les différents thèmes peuvent avoir différentes priorités selon notre âge ou notre situation personnelle.

Pour le ZpB, il est également important de faire comprendre que la participation politique ne se réduit pas aux élections, mais qu'elle se déroule en permanence et surtout entre les années électorales. L'engagement peut se faire au sein des partis, mais aussi dans les associations, les commissions communales, les forums de citoyens ou les organisations de la société civile. On peut exercer son droit de pétition, participer à des débats publics et faire entendre sa voix. La démocratie ne se résume pas seulement aux élections libres, mais elle se manifeste aussi dans la diversité de la participation, de la codécision et de la possibilité d'exercer une influence. Ce pluralisme est très important, tout comme la culture de la discussion et du débat, ainsi que l'échange d'idées sur l'avenir, afin de façonner ensemble un pays dans l'intérêt de la communauté.

La fondation Zentrum fir politesch Bildung

Le ZpB a pour objectif de renforcer l'engagement citoyen et contribue par son travail à une meilleure compréhension de la politique et de la démocratie ainsi que des défis sociaux actuels. En tant que fondation indépendante de toute organisation liée à un parti ou à une idéologie, il a pour devise de : « **Demokratie léieren a liewen** » (**comprendre et vivre la démocratie**).

Plus d'informations sur www.zpb.lu

→ www.zpb.lu/superwaljoren/

→ www.zpb.lu/gemengewalen-grand-public/

Quelles sont les priorités ?

Etant donné que cette année les élections communales et nationales sont prévues au Luxembourg, GERO a demandé aux différents partis du pays quelles étaient leurs priorités en matière de politique vis-à-vis des seniors pour les cinq prochaines années. Huit d'entre eux nous ont répondu.

GERO est très heureux de constater que tous les représentants politiques semblent accorder de l'importance aux seniors, ou du moins que notre demande les a sensibilisés à cet égard.

Dans ce contexte, GERO a également demandé à ses lecteurs/lectrices dans le dernier numéro du magazine geroAktiv quels étaient les thèmes les plus importants pour eux/elles et quels aspects les partis politiques devraient traiter en ce qui concerne les seniors. Une enquête menée auprès de 27 personnes a révélé que les préoccupations des personnes âgées tournaient principalement autour de la mobilité, des retraites et des impôts, ainsi que des soins et du soutien. Le respect des personnes âgées et leur intégration dans la société et la vie publique ont également été mentionnés comme étant très importants. En conclusion, il faudrait davantage informer et sensibiliser sur le thème de la vieillesse.

En outre, selon les participant-e-s, d'autres thèmes devraient être abordés par les partis : les finances (p. ex. augmentation du coût de la vie, indexation, inflation, système fiscal, héritage), la santé (p. ex. sexualité, alimentation, fitness) et la pédagogie (p. ex. intégrer davantage l'évolution démographique et les conséquences qui en découlent dans le programme scolaire), ainsi que les thèmes sociétaux (élaborer des programmes électoraux simples, faire face à la numérisation qui progresse trop rapidement, etc.)



Illustration © binsfeld

Pour les électeurs-trices indécis-e-s, la plateforme numérique smartwielen.lu pourrait être une aide intéressante.

Elle sera disponible en ligne début septembre, soit un mois avant les prochaines élections nationales du 8 octobre.

A l'aide de différentes questions, il est possible de découvrir sa sensibilité politique ou sa proximité avec un parti ou un-e candidat-e donné-e. Les résultats peuvent parfois être surprenants, certains thèmes pouvant être abordés selon différents points de vue.

www.smartwielen.lu



Les seniors sont au cœur de la société pour le Parti populaire CSV. Nous nous engageons donc en faveur d'une plus grande participation des personnes âgées. La participation sociale ne doit pas diminuer avec l'âge, au contraire. En même temps, l'autodétermination des personnes âgées est un principe fondamental de notre politique en faveur des seniors.

Lorsque nous parlons des seniors aujourd'hui, nous parlons de personnes d'âges différents, s'étalant sur plus de quarante ans. Souvent, ils sont en bonne santé. C'est formidable. Nous souhaitons mieux intégrer nos seniors dans la société grâce à leur expérience de vie unique. Cela passe notamment par la promotion ciblée du bénévolat des personnes âgées.

Face à l'augmentation de la population, nous avons besoin de plus d'infrastructures pour accueillir les seniors. Nous nous engageons à les construire rapidement. De plus, nous souhaitons rendre nos infrastructures existantes plus adaptées aux seniors. Il en va de même pour la numérisation, qui doit être accessible à tous. Cependant, la méthode analogique doit toujours être possible pour ceux qui le souhaitent.

Nous améliorerons également l'offre de mobilité pour les seniors. Un autre axe majeur sera la construction de logements. Nous privilégierons davantage les logements adaptés et abordables pour les personnes âgées. Nous souhaitons également faciliter l'accès à la formation continue et à la culture pour nos concitoyens plus âgés.

En matière de politique de santé, nous mettrons l'accent sur la prévention, même à un âge avancé. Nous ajusterons en conséquence les remboursements. Une politique humaine en matière de soins est également importante, avec des prestations adaptées, davantage de personnel et un contrôle objectif de la qualité. Parallèlement, nous intensifions la lutte contre la discrimination liée à l'âge et la violence faite à l'encontre des personnes âgées.

La participation nécessite également des ressources financières. Une sécurité sociale solide et garantie est donc une autre priorité du CSV. La pauvreté des personnes âgées n'est pas une option. Nous n'oublierons pas non plus nos seniors en matière de réduction fiscale. Notre prospérité actuelle serait impensable sans eux.

En résumé, un Luxembourg durable ne peut être réalisé que collectivement, avec les jeunes et les aînés, avec une politique différente, avec nos seniors.



En tant que parti, nous défendons une politique inclusive en faveur des personnes âgées, pensée de manière interministérielle et élaborée en collaboration avec les personnes âgées elles-mêmes. Nous nous engageons en faveur d'une bonne qualité de vie et d'une santé mentale des seniors en favorisant les contacts sociaux, le dialogue intergénérationnel et la possibilité d'une vie autonome et libre.

Des lieux de rencontre tels que les maisons intergénérationnelles et les colocations pour personnes âgées contribueront à promouvoir la prévention et à réduire la solitude des personnes âgées. Des concepts de « Design pour tous » avec des logements locatifs adaptés aux personnes âgées et des services de conseil offriront aux personnes âgées un foyer sûr et confortable où elles pourront vivre de manière indépendante malgré les limitations liées à l'âge. Les projets visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées, ainsi que les échanges intergénérationnels et interculturels, sont des objectifs importants qui amélioreront la qualité de vie que nous aurons tous ensemble.

L'offre culturelle et les activités sportives doivent être élargies afin de permettre une diversité dans les loisirs, favorisant ainsi les contacts sociaux et la santé physique et mentale. Le concept de vacances encadrées doit également être encouragé afin de permettre aux personnes ayant besoin de soins et à leurs proches de partir en vacances. Au niveau des structures de soins, il est nécessaire de garantir une plus grande transparence (par exemple, les options de financement, les coûts supplémentaires) et un centre de conseil neutre devrait informer les personnes âgées et les accompagner dans leurs décisions.

Le bénévolat et la formation continue des personnes âgées doivent être davantage encouragés par une offre plus diversifiée, et les personnes âgées qui souhaitent continuer à travailler devraient bénéficier d'un soutien dans leur recherche d'emploi.

Il est également important de promouvoir le concept de conseiller en sécurité pour les personnes âgées et le travail de prévention pour protéger les personnes âgées contre les escroqueries, par exemple.

déi Lénk

Le parti déi Lénk défend la construction d'une société solidaire qui reconnaît les personnes âgées comme des citoyens à part entière. Les personnes âgées doivent pouvoir participer de manière autonome à la vie sociale et prendre des décisions concernant les services qui les concernent.

La lutte contre la pauvreté est une priorité absolue pour déi Lénk. En effet, la pauvreté des personnes âgées est actuellement de 9,5 % au Luxembourg et le nombre de personnes âgées vivant dans la pauvreté augmente rapidement depuis des années, en particulier les femmes seules qui ne bénéficient pas d'une pension complète. Notre parti veut changer cela en augmentant la pension minimale légale au niveau du salaire minimum pour tous les bénéficiaires de pensions.

Pour garantir la valeur des pensions par rapport aux salaires, déi Lénk veut assurer l'ajustement automatique des pensions en fonction de l'évolution des salaires, ainsi que le versement d'une prime annuelle.

De plus, nos concitoyens âgés doivent pouvoir décider de manière autonome comment et où ils veulent vivre. Nous attachons donc une grande importance à la préservation de leur qualité de vie et de leur autonomie. Nous souhaitons promouvoir la création de logement offrant des possibilités d'assistance flexible et de cohabitation intergénérationnelle, tout en encourageant des initiatives sociales (par exemple l'aide du voisinage) ou des services communautaires permettant aux personnes âgées de vivre de manière autonome à leur domicile le plus longtemps possible.

Les personnes âgées qui déménagent dans une maison de retraite doivent y trouver une offre de qualité et abordable. Déi Lénk défend la création de maisons de retraite publiques, communales ou coopératives ayant un caractère familial et offrant de bonnes conditions de travail au personnel. Nous nous opposons à la privatisation des maisons de retraite et de soins, qui s'accompagne souvent d'une détérioration de la prise en charge. Nous voulons rendre les tarifs des maisons de retraite socialement équitables, par exemple en fixant le prix du logement et de l'assistance en fonction du revenu disponible de la personne. Nous voulons éviter que le FNS (Fonds national de solidarité) doive intervenir en cas d'augmentation des prix et que les membres de la famille soient mis à contribution pour rembourser le FNS.



Pour le DP, le « vieillissement actif » est au premier plan. La qualité de vie et le bien-être ne doivent pas perdre de leur importance dans la vie des personnes âgées.

La transition de la vie active à la retraite est un moment décisif dans la vie de nombreuses personnes. Le DP encouragera davantage l'accompagnement actif des individus lors de cette étape cruciale de la vie, notamment en développant l'offre de « coachs de retraite ». Les futurs retraités seront soutenus et accompagnés par des retraités dans leur préparation à cette nouvelle phase de vie, en leur offrant de nouvelles perspectives.

Le DP considère le bénévolat comme un pilier indispensable de la vie en société. En s'engageant bénévolement, les personnes âgées peuvent continuer à être actives même après leur départ à la retraite et rendre service à la société. De cette manière, les personnes âgées peuvent soutenir les autres et lutter contre l'isolement social.

Le bénévolat au service des personnes âgées favorise l'échange intergénérationnel et peut pallier le manque de professionnels dans différents domaines. Par exemple, dans le domaine des soins, des bénévoles peuvent accompagner les personnes âgées lors de promenades, de visites à des événements culturels ou de courtes excursions.

Particulièrement dans le domaine de la numérisation, la promotion de la formation continue jusqu'à un âge avancé est importante. Nous devons sensibiliser et former les personnes âgées à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin qu'elles puissent continuer à participer à la vie sociale. Il est également important de les informer sur les précautions particulières et les règles générales de comportement lors de la navigation en ligne.

Les municipalités et les commissions chargées des personnes âgées jouent un rôle décisif dans l'élaboration de la politique en faveur des personnes âgées. Des projets intergénérationnels et favorables aux personnes âgées doivent être mis en œuvre là où les gens vivent.

FOKUS.

FOKUS accorde une grande importance à la participation des seniors. Il est essentiel pour eux de ne pas se sentir exclus de la vie sociale. Nous souhaitons promouvoir la vie communautaire en collaboration avec les personnes âgées. Cela inclut, par exemple, des formes d'habitat où les personnes âgées et les plus jeunes vivent ensemble et s'entraident mutuellement.

La prise en charge des personnes âgées à domicile devrait être la base d'un avantage fiscal pour les jeunes membres de la famille, tout comme l'éducation des enfants.

Nous voulons que toutes les personnes âgées participent activement aux processus sociaux et à la vie de la société. Cela implique également que l'on ne laisse personne en marge de ces processus parce qu'il ou elle ne veut peut-être plus être le fer de lance du progrès technologique.

Les seniors doivent bénéficier d'une assistance pour la digitalisation, tout comme ils doivent pouvoir bénéficier de l'accessibilité optimale des lieux de vie sociale, des commerces ou des institutions culturelles. Les services de transport spécialement adaptés aux seniors jouent certainement un rôle à cet égard.

Il est évident pour nous qu'il faut préserver les banques et les bureaux de poste, ainsi que les paiements en espèces. Les seniors doivent avoir accès à une assistance spécifique pour les démarches administratives numériques.

Nous voulons que les personnes âgées puissent être fières de ce qu'elles ont accompli au cours de leur vie. Cela signifie que nous voulons lutter résolument contre la pauvreté des personnes âgées. Personne ne devrait craindre de tomber dans la pauvreté après une vie de travail modeste.

En créant une garantie supplémentaire inconditionnelle de 1 000 à 2 000 euros à partir de 65 ans, nous voulons permettre à toutes les personnes de pouvoir bénéficier d'une place dans une institution sans devoir subir une procédure dégradante au sein de l'« office social ». Combinée à la pension minimale, cette allocation permettrait, par exemple, de rendre abordable et possible pour tous une place dans une structure d'hébergement.

LSAP

Le LSAP (Parti ouvrier socialiste luxembourgeois) propose les mesures suivantes pour une politique en faveur des personnes âgées, axée sur leur participation active dans la société, en mettant l'accent sur la promotion de l'autonomie et d'une vie autodéterminée. Le LSAP souhaite donc :

- Créer de meilleures conditions pour une transition progressive vers la retraite ;
- Élargir et adapter l'offre déjà diversifiée d'activités de loisirs spécifiques aux besoins des personnes âgées ;
- Soutenir, accompagner et intégrer les personnes âgées dans la vie locale grâce à des offres et des mesures proactives, des points de contact et du personnel qualifié ;
- Promouvoir le bénévolat et l'engagement volontaire pour favoriser les échanges et la cohabitation, et lutter contre l'isolement des personnes âgées ;
- Créer de nouveaux services sociaux et de santé locaux ou régionaux (modèle de « Community Health Nurse ») pour accompagner les personnes âgées sur place ;
- Proposer aux personnes âgées vivant à domicile des prestations et des programmes afin de maintenir ou de retrouver leur autonomie ;
- Promouvoir des modèles d'habitat alternatifs - logements participatifs, colocations intergénérationnelles, résidences avec services – grâce à un cadre légal clair et un soutien financier et organisationnel ;
- Assurer un accompagnement, des soins et des services de qualité aux personnes âgées ;
- Mettre en place des structures plus flexibles et plus claires, adaptées aux besoins individuels des personnes tout en favorisant leur autonomie ;
- Mettre en œuvre rapidement et de manière conséquente les lois sur l'accessibilité, y compris en ce qui concerne la « fracture numérique », afin de permettre la participation des personnes âgées à la vie sociale ;
- Établir un guichet unique d'accueil et de conseil pour les personnes âgées ;
- Prendre des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté des personnes âgées, notamment dans le contexte de l'inflation et de la crise énergétique.



Habitat

Il existe des alternatives intéressantes aux maisons de retraite classiques et ces nouvelles formes de logement doivent également être autorisées. De plus, les chambres dans les maisons de retraite et de soins doivent être à un prix abordable pour tous, et toutes les chambres doivent être équipées d'une toilette et d'une douche.

Mobilité

Nous avons besoin d'une offre de mobilité diversifiée et facilement accessible. Le système actuel doit être mieux adapté aux besoins de tous les utilisateurs, par exemple en proposant des horaires plus flexibles. Les arrêts de bus doivent être conçus de manière à ce que tout le monde puisse monter et descendre facilement.

Numérisation

De nombreux seniors ne savent pas utiliser ou utilisent seulement de manière limitée les ordinateurs, les tablettes ou les smartphones. C'est pourquoi des cours correspondants doivent être proposés dans tout le pays. En même temps, des cours sur d'autres sujets doivent également être proposés, par exemple concernant la sécurité sur Internet ou la recherche de partenaires en ligne, car l'amour et le sexe ne concernent pas seulement les jeunes. De plus, des services importants tels que les guichets postaux et les banques, ainsi que des options analogiques pour les affaires administratives doivent être garantis dans les zones rurales.

Santé

Notre système de santé doit permettre une meilleure médecine préventive. Le facteur temps doit être pris en compte dans la nomenclature, afin que les médecins puissent consacrer plus de temps aux patients.

Lutte contre la pauvreté des personnes âgées

Les pensions minimales doivent être ajustées à la situation économique actuelle afin d'éviter que les personnes qui ont contribué à la prospérité du pays toute leur vie ne tombent dans la pauvreté ou se retrouvent sans domicile fixe. La pension de veuvage doit être équivalente à la pension normale et ne doit pas être réduite lorsque le conjoint cotisant décède. Le conjoint qui a cotisé moins ou pas du tout ne doit pas être puni à l'âge de la retraite. La prétendue taxe de veuvage doit enfin être abolie. La perte du conjoint est déjà assez difficile et ne devrait pas être pénalisée fiscalement.

Volt

D'une part, nous voulons combattre la solitude, statistiquement élevée, chez les personnes âgées, ainsi que les problèmes de santé mentale et les mauvaises performances cognitives qui y sont associés.

Nous souhaitons y parvenir grâce à un programme d'apprentissage tout au long de la vie. Il est essentiel de continuer à promouvoir l'acquisition de compétences numériques chez les personnes âgées, car cela peut les aider à rester plus longtemps dans la vie active, à adopter un mode de vie sain et à réduire le risque d'isolement social.

C'est pourquoi Volt propose d'augmenter le budget de BeeSecure afin de le consacrer à l'initiative « Silversurfer ». Cela permettra de mettre en place une stratégie nationale pour permettre à tous les seniors d'utiliser les nouvelles technologies en toute sécurité et de trouver un moyen de sortir de la solitude.

D'autre part, nous voulons proposer une alternative aux maisons de retraite, qui, selon nous, réduisent l'horizon d'expérience des personnes âgées, favorisent la dépression et accélèrent le processus de vieillissement. Nous déplorons également la perte d'autonomie, ainsi que le manque de personnel.

C'est pourquoi Volt demande, à l'instar des Pays-Bas, des logements adaptés aux personnes âgées grâce à des quartiers intergénérationnels. Il s'agit de projets de logement spéciaux qui combinent des logements simples et autonomes pour les personnes âgées, des maisons de retraite, des logements sociaux et un soutien aux jeunes familles. Dans ces quartiers spécialement conçus à cet effet, plusieurs blocs d'appartements répondent aux besoins spécifiques des seniors, mais aussi des familles. Cela favorise le sentiment de communauté et renforce la santé mentale des personnes âgées, tout en permettant aux jeunes de bénéficier de la sagesse des aînés.

¹ Il y a par exemple le Knarrenhof (www.knarrenhof.nl/), une grande ferme avec des possibilités de logement pour les personnes âgées et les jeunes de 19 à 109 ans. Le projet prend de l'ampleur et d'autres petits lotissements de ce type sont prévus.

L'État néerlandais encourage ce type d'habitat adapté aux personnes âgées. Le site d'information du gouvernement néerlandais sur les subventions et les aides publiques : <https://www.volkshuisvestingnederland.nl/onderwerpen/programma-wonen-en-zorg-voor-ouderen/ondernemen-in-kleinschalige-woonprojecten>